James Guillaume, L'Internationale, documents et souvenirs. Deux volumes, Editions Gérard Lebovici

Extrait

Le congrès d'Olten

L'Internationale, documents et souvenirs, l'ouvrage monumental et irremplaçable de James Guillaume, fourmille d'informations sur l'histoire de l'Association internationale des travailleurs. Au détour d'une page relatant des événements de l'année 1873, on tombe sur la relation d'une situation surprenante et totalement inédite : un dialogue (presque) dépassionné et quelque peu surréaliste – en tout cas sans invectives – entre deux représentants de la Fédération jurassienne, qui vient d'être exclue par Marx et consorts, et des représentants social-démocrates allemands et germanophones de Suisse.

James Guillaume et Pindy ont été mandatés pour représenter les Jurassiens au congrès d'Olten, qui doit discuter de la création d'une « organisation centrale de la classe ouvrière en Suisse ». Les deux hommes y vont sans trop d'illusions, mais entendent défendre leur point de vue et écouter celui des autres délégués.

Ils rencontrent des militants suisses allemands avec qui ils échangent des idées. La relation de ces discussions éclaire de manière extraordinaire l'attitude que pouvait avoir la social-démocratie allemande, ou influencée par elle, envers les « anti-autoritaires ». On se rend alors compte à quel point le dialogue était impossible parce que les structures mentales mêmes des militants social-démocrates rendaient impossible toute compréhension mutuelle ; parce que le sens des mots n'était pas le même, voire même parce que certains concepts employés par les « anti-autoritaires » n'avaient tout simplement pas d'équivalent en allemand.

Mais aussi parce que les social-démocrates étaient totalement ignorants de la situation dans laquelle se trouvait l'Internationale : ils ne savaient pas qu'au moment où se tenait le congrès d'Olten – 1^{er} juin 1873 – la totalité des fédérations de l'Internationale avaient désavoué les décisions du congrès de La Haye, désavoué le Conseil général, et que pour cela Marx et ses amis avaient tout simplement exclu de l'AIT la totalité du mouvement ouvrier organisé de l'époque – les Allemands ne pouvant pas être exclus, puisque aucune fédération ou section allemande n'y avait jamais adhéré !!! Et lorsque James Guillaume et Pindy essayèrent de le leur expliquer, les social-démocrates ne voulurent tout simplement pas les croire !

Texte de James Guillaume. – L'internationale, documents et souvenirs, Second volume, tome III, pp. 74-79

Le Congrès d'Olten, dont il a été parlé p. 70, et qui était convoqué pour le 1^{er} juin, avait pour ordre du jour la création d'une organisation centrale de la classe ouvrière en Suisse, sous la direction d'un Comité central. Bien qu'une pareille conception de l'organisation ouvrière fût précisément l'opposé de la nôtre, la Fédération jurassienne, à la suite d'un vote dans ses sections, résolut de se faire représenter collectivement à ce Congrès par deux délégués, qui furent Pindy et moi. Notre mandat était d'insister essentiellement sur la formation d'une fédération régionale suisse pour chaque corps de métier, comme préparation à la fédération internationale de la corporation ; quant à la question politique, l'Internationale ayant, selon nous, pour programme l'autonomie des communes libres, fédérées entre elles, nous devions repousser toute centralisation des pouvoirs, c'est-à-dire tout gouvernement, et déclarer qu'il était du plus grand intérêt pour les ouvriers d'éviter de compromettre leur avenir en participant avec les bourgeois à perpétuer l'ordre de choses actuel qui divise la société en exploiteurs et en exploités ¹. Diverses sociétés ouvrières de quatre localités jurassiennes, Saint-Imier, Sonvillier, Neuchâtel et Bienne, avaient en outre désigné trois délégués pour se rendre avec nous à Olten.

Nous savions bien que nous n'avions aucune chance de faire accepter nos idées par les délégués de la Suisse allemande : mais nous tenions à profiter de l'occasion qui s'offrait de les exposer publiquement dans un milieu où elles étaient encore inconnues du plus grand nombre, et volontairement travesties et dénaturées par quelques meneurs de mauvaise foi.

Notre Bulletin disait, dans son numéro du 1^{er} juin, à propos du programme du Congrès d'Olten :

¹ Note de James Guillaume. – C'était notre point de vue. Les Suisses allemands (sauf de rares exceptions individuelles), les Allemands, les Anglais, les Américains pensaient autrement.

Il s'agit de *centraliser* l'action de la classe ouvrière : de *centraliser* les institutions de secours mutuel et d'assurance ; de créer un organe *central* et un comité *central*.

Les délégués jurassiens, naturellement, ne pourront pas s'associer à des propositions semblables, entièrement opposées à leurs principes. Et voici, sur la question générale d'organisation ouvrière, ce qui nous semble devoir être mis en avant, au lieu des projets dont nous venons de parler.

La première question, la question vitale, c'est de pousser à la création de fédérations régionales du même métier. Il faudrait constituer une Fédération régionale suisse de toutes les sociétés de charpentiers, une autre de toutes les sociétés de cordonniers, et ainsi de suite. Dans plusieurs corps de métier, cette fédération est déjà commencée, dans d'autres elle est même un fait entièrement accompli.

Chacune de ces fédérations de métier aurait son administration entièrement à part, son comité fédéral à elle, son organe spécial à elle si ses ressources le lui permettent.

Mais cette organisation [régionale] par corps de métier [distincts] serait, à elle seule, insuffisante, Il faut, en outre, que les différents corps de métier soient mis en relation les uns avec les autres. Ce résultat s'obtient par la fédération locale des sociétés de métier, qu'on pourrait appeler aussi la Commune des travailleurs. Dans cette fédération locale, ou Commune, tous les corps de métier sont réunis, et ils s'y occupent, non plus des intérêts spéciaux de la corporation, mais des intérêts tant locaux que généraux du travail.

Les Communes, à leur tour, ne doivent pas rester isolées. Plusieurs fédérations locales ou Communes qui, soit par leur position géographique, soit par leurs besoins industriels, soit pour d'autres motifs, forment un groupe naturel, se fédèrent entre elles, et ainsi naît une Fédération de Communes. Cette Fédération de Communes se donne, elle aussi, un comité fédéral, et se crée un organe si elle en a besoin.

La Fédération jurassienne de l'Internationale, la Fédération romande et le groupe des Sections de langue allemande sont trois Fédérations de Communes.

Selon nous, l'organisation ouvrière doit s'en tenir là. Aller plus loin serait se jeter dans une centralisation funeste. Il n'est pas besoin de fondre les Fédérations de Communes dans une Association nationale unique, et de remplacer leurs divers Comités fédéraux et leurs

divers journaux par un Comité central et un organe unique... Le système que nous recommandons a cet avantage immense de ne pas enlever la vie aux parties pour la jeter toute au centre ; de ne pas rendre inutile l'initiative des individus et des groupes locaux en la remplacant par l'activité d'un Comité central; enfin, de ne pas remettre entre les mains de quelques hommes toute l'administration de nos intérêts communs, car cette administration centrale et unique peut trop facilement devenir entre les mains des intrigants (il s'en trouve partout) un levier politique ou un moyen de satisfaire des ambitions personnelles.

... Nous proposons donc, comme projet d'organisation ouvrière :

- 1° La Fédération régionale et bientôt internationale, si possible – des corporations du même métier ;
- 2° La Fédération locale des sociétés des différents métiers, ou la Commune du travail:
- 3° Enfin, la Fédération des Communes par groupes naturels et en toute liberté, de manière à établir autant de Fédérations de Communes que les circonstances l'indiqueront².

Le Congrès s'ouvrit le dimanche 1er juin dans la grande salle de la maison d'école d'Olten. Environ quatre-vingts délégués étaient présents. Le groupe le plus nombreux était formé par les représentants du *Grütli*, société politique nationale suisse³; à leur tête étaient M. Lang, de Berne, président central du Grütli, et M. Bleuler-Hausheer, de Winterlhour, conseiller national (c'est-àdire membre du Parlement suisse). Un autre groupe, de la Suisse

² Note de James Guillaume. – On peut rapprocher ce projet d'organisation des idées qui avaient déjà été émises en 1869, au Congrès général de l'Internationale à Bâle, sur le même sujet (voir t. I^{er}, pages 205-206).

³ La société du Grütli, fondée en 1838 est à l'origine un cercle politique dont le programme est inspiré de l'Association ouvrière allemande de Genève. Elle regroupe des compagnons artisans, mais plus tard y adhèrent maîtres artisans, employés, ouvriers, fonctionnaires et agriculteurs. L'hétérogénéité de sa composition suscitent de nombreux conflits internes. Au moment où James Guillaume écrit, le Grütli a créé, en 1872, une caisse maladie centrale. Le congrès qu'évoque ici James Guillaume rassemble la Société du Grütli, des associations ouvrières et des syndicats de l'ancienne Fédération ouvrière à laquelle s'ajoutera aussi les caisses maladies.

allemande, voulait que les corporations ouvrières devinssent en même temps des sociétés politiques. Un troisième groupe, qui avait pour organe le journal la Tagwacht de Zürich, tout en regardant comme indispensable l'action politique de la classe ouvrière et en recommandant à celle-ci de donner ses voix au parti progressiste sous certaines conditions, constatait qu'en Suisse une tactique spéciale était nécessaire; comme une forte proportion des ouvriers y appartient à des nationalités étrangères, on se trouve en présence de ces deux alternatives : ou bien les corporations ouvrières seront en même temps des associations politiques nationales, et alors les ouvriers étrangers devront en être exclus; ou bien les corporations ouvrières devront englober dans leur sein tous les ouvriers, y compris les étrangers, et alors elles ne pourront pas être en même temps des sociétés politiques nationales ; c'est cette dernière alternative qui avait paru préférable au groupe de la Tagwacht, et voilà pourquoi on voulait se borner, à Olten, à la création d'une organisation économique, - tout en recommandant aux ouvriers de nationalité suisse de former, à côté des corporations de métier, des associations spécialement politiques.

Notre participation au Congrès d'Olten fut pour nous des plus instructives ; elle nous mit, pour la première fois, en contact direct avec les délégués ouvriers de la Suisse allemande et les politiciens plus ou moins socialistes qui les dirigeaient. Aussi je reproduis inextenso la partie de l'article du *Bulletin* (numéro du 15 juin 1873) dans laquelle, au retour d'Olten, je retraçai nos impressions :

La soirée du samedi ⁴ fut employée à une discussion préparatoire, non officielle, entre les délégués déjà arrivés. Cette discussion eut pour les Jurassiens beaucoup d'intérêt, parce qu'elle leur fit voir clairement les idées qui dominaient dans les divers groupes. Du reste, à nos yeux, ce qui a fait la véritable importance du Congrès, ce n'a pas été l'essai plus ou moins informe d'organisation élaboré par ce dernier, mais bien plutôt l'échange d'idées qui a pu, à cette occasion, pour la première fois, dans les conversations familières, s'effectuer entre les représentants du socialisme révolutionnaire et ceux des diverses autres tendances.

⁴ Note de James Guillaume. – Nous nous étions rendus â Olten dès, le samedi soir 31 mai, veille du Congrès.

Voici, dans toute leur simplicité, quelques-unes des impressions laissées aux Jurassiens par les conversations de cette soirée et des jours suivants.

Sauf deux ou trois exceptions, les délégués de langue allemande n'ont qu'une idée très obscure encore de la question sociale. Ils sentent bien que le bât les blesse; mais ils ne se rendent compte ni du pourquoi ni du comment. Ils désirent un soulagement à cette position désagréable: mais l'idée ne leur viendrait pas de jeter le bât à terre: ils s'occupent seulement à arranger diverses petites combinaisons pour introduire des coussinets entre le bât et le cuir, pour changer quelque peu le bât de place, pour le rendre plus léger: leurs vœux ne vont pas au-delà. Ils ne peuvent pas concevoir le peuple travailleur complètement affranchi du bât gouvernemental: et s'ils pouvaient, en lieu et place du gouvernement bourgeois, asseoir sur leur dos un gouvernement soi-disant socialiste, ils croiraient avoir accompli la grande œuvre de leur émancipation définitive.

Après tout, c'est là un idéal qui a aussi sa légitimité; et, s'il peut faire le bonheur de certaines catégories de travailleurs, nous ne voulons pas les chicaner là-dessus. Mais le côté fâcheux de la chose, c'est que, dans leur camp, on n'est pas si tolérant : on se croit en possession de la véritable doctrine scientifique, et on regarde en pitié les dissidents ; on ne se contente même pas de cette pitié, on croit avoir reçu la mission d'extirper l'hérésie et d'implanter partout la saine doctrine de l'éternité et de la nécessité du bât. Rien n'est plus amusant que de discuter avec un de ces citoyens et de voir le sourire de condescendance avec lequel il accueille vos arguments; rien n'a jamais troublé et ne troublera jamais la sérénité de ses convictions ; il a la conscience de sa supériorité et de votre infériorité, cela lui suffit. D'autres vont plus loin, et concluent que des raisonneurs aussi subversifs que les Jurassiens doivent nécessairement être des ennemis des ouvriers; peu s'en faut qu'ils ne voient en eux des traîtres salariés par la bourgeoisie pour prêcher de fausses doctrines et empêcher le prolétariat de faire son salut par les pratiques orthodoxes. Enfin quelques-uns, plus intelligents, reconnaissent qu'ils ont affaire à des adversaires de bonne foi ; ils écoutent leurs raisons, ils y répondent, ils cherchent à se rendre compte, ils voudraient même se laisser convaincre, mais ils n'y peuvent parvenir, parce que, leur esprit gardant ses notions préconçues, ils

attachent aux mots et même aux idées une autre signification, et que, lorsque nous disons blanc, ils comprennent noir.

C'est ainsi, par exemple, que dans les séances du Congrès, lorsque les délégués jurassiens exposaient leur projet d'organisation fédéraliste en opposition à la centralisation, le traducteur officiel se bornait à expliquer aux délégués de langue allemande que « les délégués jurassiens voulaient que chaque société restât isolée, sans union avec les autres »; et lorsque nous réclamions contre cette interprétation fantaisiste, on nous assurait – certainement de bonne foi – que c'était ainsi que l'on comprenait nos paroles, et que, puisque nous ne voulions pas de *centralisation*, nous demandions nécessairement *l'isolement* et le *chacun pour soi*. Et tous nos efforts pour obtenir une meilleure traduction demeuraient vains, non pas qu'on y mît de la mauvaise volonté, mais parce que, disait-on, il était impossible de nous traduire plus clairement.

Un des plus intelligents parmi les délégués allemands, dans un moment d'épanchement, après avoir rendu hommage à notre loyauté et avoir exprimé le désir de rester en correspondance avec nous, nous disait : « Ah! maudit fédéralisme! C'est cette idée de fédéralisme qui perdra le mouvement ouvrier. C'est une idée réactionnaire, bourgeoise. » Là-dessus nous lui fîmes observer comment, en France, l'idée fédéraliste était un produit nécessaire du développement historique : après la féodalité, est venue la centralisation, qui a constitué l'Etat moderne, et dont les agents ont été, d'abord la monarchie absolue, puis la république jacobine et l'empire; cette centralisation a fait son temps, et l'idée fédéraliste, dont la première manifestation éclatante a été la Commune de Paris, est appelée à la remplacer. En Allemagne, ajoutâmes-nous, on est encore en plein dans la période de centralisation, car l'Allemagne sort à peine du régime féodal; de là vient que l'idéal des socialistes allemands, comme celui des jacobins de 1793, est un Etat fortement centralisé; mais cet idéal n'aura qu'un temps, et un jour ou l'autre le peuple allemand fera, comme l'a fait le peuple français, son évolution vers le fédéralisme

Cet exposé historique fit beaucoup rire notre interlocuteur, qui parut nous trouver prodigieusement ignorants. Il nous expliqua qu'en Allemagne la période du fédéralisme était déjà passée, que les socialistes allemands l'avaient derrière eux et non devant eux ; et

que les Français, au contraire, avec leur Commune, en étaient encore au moyen âge.

Il confondait évidemment le fédéralisme avec la féodalité, – à moins qu'il n'existe une philosophie de l'histoire spéciale à l'usage des socialistes allemands.

- Mais, dîmes-nous, que pensez-vous donc de la Commune de Paris ?
- Je pense, répondit-il, que ce qui a perdu la Commune de Paris, c'est justement cette funeste tendance au fédéralisme : c'est là ce qui a empêché la France entière de se soulever. Paris aurait dû agir, non pas en Commune libre, mais en dictateur de la France, et la France aurait marché. Si jamais Berlin fait une révolution, je vous réponds qu'on s'y prendra autrement, et que ce ne sera pas au nom de la Commune.

Nous croyons inutile de dire le nom de notre interlocuteur ⁵ ; il se reconnaîtra bien lui-même, et pourra attester si nous n'avons pas fidèlement rapporté ses idées, qui sont celles de tout ce parti démocrate socialiste allemand dont le *Volksstaat* est l'organe principal.

Dans cette même soirée du samedi, la discussion nous montra clairement ce qu'on entendait lorsqu'on annonçait, dans le programme du Congrès, que les sociétés ouvrières devaient s'organiser pour l'action économique, mais non pour l'action politique. Les rédacteurs du programme expliquèrent que, dans leur esprit, cela ne voulait pas dire que les réformes sociales pussent s'accomplir en dehors de l'Etat et contre l'Etat ; bien au contraire, ils croient l'intervention de l'Etat absolument indispensable pour obtenir des résultats sérieux. Seulement, ajoutèrent-ils, en Suisse les ouvriers ont une situation particulière [Suit, dans le Bulletin, un passage, déjà résumé plus haut, relatif à la présence de nombreux ouvriers étrangers dans les organisations corporatives en Suisse, ce qui empêche celles-ci de s'occuper, comme telles, de politique nationale ; il faut donc que les ouvriers suisses créent, à côté des corporations, des associations spécialement politiques.] Comme on le voit, ce n'est pas là le moins du monde une élimination de l'action politique. Au contraire. On se borne à constater que les ouvriers suisses, qui seuls jouissent de

8

⁵ Note de James Guillaume. – Si mes souvenirs sont exacts, cet interlocuteur était Gutsmann, un ouvrier allemand (d'Allemagne) habitant Genève. C'est lui qui présida le Congrès d'Olten.

droits politiques (!), ne forment que la moitié de la population ouvrière; on regrette que les ouvriers d'autres nationalités soient privés de ces droits et se voient en conséquence obligés de se limiter à l'action corporative; et on recommande chaleureusement aux ouvriers suisses, à ces heureux privilégiés, de ne pas négliger de profiter de leurs droits et de s'occuper activement de la politique nationale.

De quel genre sera cette politique recommandée aux ouvriers suisses? L'assemblée spéciale tenue le dimanche après-midi pour s'occuper de cet objet nous a édifiés là-dessus. L'assemblée avait lieu sous les auspices du *Grütli*, c'est tout dire; le programme politique qu'elle a adopté se résume ainsi dans ses tendances générales: centralisation politique toujours plus grande, c'est-à-dire extension de la compétence de la Confédération au détriment de l'autonomie des cantons, et par conséquent centralisation militaire, centralisation de l'instruction publique; et en fin de compte, abolition complète du système fédératif par la suppression du Conseil des Etats ⁶, et établissement de la République unitaire.

Voilà le programme politique acclamé par les ouvriers socialistes de la Suisse allemande!

Il est encore un autre sujet que nous avons traité dans des conversations particulières avec des internationaux de la Suisse allemande. La plupart d'entre eux sont dans une ignorance absolue de ce qui s'est passé depuis le Congrès de La Haye. L'un d'eux nous a affirmé, toujours avec cette assurance imperturbable que donne une supériorité intellectuelle incontestée, que les Jurassiens étaient complètement isolés dans l'Internationale; que l'Amérique entière, l'Angleterre entière, la Hollande entière, la Belgique entière, la France entière, l'Espagne et l'Italie sauf quelques dissidents, reconnaissaient l'autorité du Conseil général ⁷. Nous avons inutilement

⁶ Note de James Guillaume. – Celle des deux Chambres du Parlement suisse qui est censée représenter la souveraineté cantonale.

⁷ En vérité, toutes ces fédérations avaient dénoncé les décisions du congrès de La Haye lorsqu'elles se sont aperçues qu'elles avaient été manipulées... de la même manière que les socialistes suisse se révèlent ici avoir été manipulées.

cherché à désabuser ce candide citoyen; il est resté persuadé que les Jurassiens étaient dupes de la rédaction de leur *Bulletin*, qui leur faisait prendre des vessies pour des lanternes et qui inventait à leur usage des Congrès belges, espagnols, anglais et italiens qui n'ont jamais existé.

Le citoyen Greulich lui-même, rédacteur de la *Tagwacht*, nous a paru assez mal renseigné sur ce qui se passe. Lorsque nous lui avons dit que le citoyen Eccarius assistait au Congrès de La Haye comme délégué et qu'il avait voté avec la minorité contre les pouvoirs du Conseil général, il a témoigné la plus grande surprise et a eu beaucoup de peine à nous en croire sur parole. Nous lui avons dépeint, d'après nos renseignements, l'état actuel des diverses Fédérations, ce qui ne l'a pas moins étonné; et nous l'avons cordialement invité, de même que les autres internationaux de la Suisse allemande, à se rendre au Congrès général qui sera convoqué par l'initiative des Fédérations elles-mêmes. Il pourra s'y convaincre de la réalité de nos assertions. Nous ne croyons pas commettre une indiscrétion en ajoutant que Greulich nous a dit que, s'il était délégué au Congrès de l'Internationale, il voterait, après les dernières expériences, *contre* l'institution du Conseil général.

Voici comment le *Bulletin* raconte l'adoption, par la quasiunanimité du Congrès, du principe d'une organisation centralisée, ce qui, naturellement, eut pour résultat la retraite des cinq délégués jurassiens :

Le dimanche soir, le Congrès rentra en séance... [Après divers débats sur des questions préjudicielles,] commença la discussion générale sur le programme et l'organisation de la future Association que le Congrès se proposait de créer.

Deux orateurs seulement purent être entendus dans cette séance : Pindy, délégué de la Fédération jurassienne, et Henri Wenker, délégué de cinq sociétés ouvrières de Neuchâtel. Ils parlèrent tous les deux contre le projet de créer un Comité central suisse, ajoutant que la première chose à faire était d'organiser les fédérations corporatives de métiers et les fédérations ouvrières locales.

Après ces deux discours, la séance fut levée sur la proposition d'un délégué suisse allemand, dont nous regrettons d'ignorer le nom et qui dit galamment, en se tournant vers les délégués de langue française qui siégeaient à gauche, « qu'à mesure que les discours augmentaient en quantité ils diminuaient en qualité », saillie bruyamment applaudie par la majorité,

Le lundi matin, à l'ouverture de la séance, un certain nombre de délégués de la majorité déposèrent une proposition dont voici le sens :

« Considérant qu'il s'est manifesté hier, dans la discussion générale, des tendances qui mettent en question l'existence même de l'Association que le Congrès a pour but de fonder, nous proposons, pour couper court à toute discussion, de voter préalablement sur celle question : le Congrès veut-il, oui ou non, la création en Suisse d'une Association ouvrière (*Arbeiterbund*) centralisée ? »

Cette proposition fut immédiatement mise aux voix, et l'unanimité des délégués répondit affirmativement sur la question de la centralisation, à l'exception de cinq voix négatives.

Les cinq opposants déposèrent alors sur le bureau une déclaration dont il fut donné lecture ; puis ils quittèrent le Congrès, où ils n'avaient plus rien à faire.

Voici le texte de la déclaration de la minorité :

« 1° Prenant acte de la déclaration faite hier par le bureau du Congrès à un délégué du *Grütli*, d'après laquelle les points du programme doivent être réalisés non par l'intervention de l'Etat, mais par l'initiative des sociétés ouvrières ⁸, nous donnons notre adhésion à ce programme. Il est bien entendu que nous nous réservons d'aller plus loin pour notre propre compte lorsque nous le trouverons opportun.

« 2° Nous basant sur les déclarations formelles de nos mandats, nous déclarons être prêts à nous rallier aux autres sociétés ouvrières de la Suisse, pour la formation de fédérations

11

⁸ Note de James Guillaume. – Cette déclaration très réelle du bureau du Congrès est assez difficile à concilier avec les explications données par les mêmes hommes sur la nécessité de faire intervenir l'Etat dans les questions sociales. Mais ce n'est pas notre affaire. (Note du *Bulletin*.)

ouvrières locales et de fédérations corporatives régionales ; mais nous ne pouvons accepter l'idée d'une Association ouvrière suisse dirigée par un Comité central.

« Nous garderons notre organisation fédérative actuelle, tout en assurant les sociétés ouvrières de la Suisse de notre concours le plus dévoué dans la lutte contre la bourgeoisie et de notre entière solidarité morale et matérielle sur le terrain économique,

« Olten, le 2 juin 1873.

« Louis Pindy et James Guillaume, délégués collectivement par la Fédération jurassienne de l'Internationale, et en outre par les graveurs, guillocheurs et faiseurs de secrets du Locle; Henri Wenker, délégué par la Section internationale de Neuchâtel, le *Deutscher Arbeilerbildungsverein* de Neuchâtel ⁹, les cordonniers, menuisiers, et tailleurs de pierre de Neuchâtel; Léon Adhémar Schwitzguébel, délégué par les Sections internationales de Sonvillier et de Saint-Imier, les graveurs, les guillocheurs, les repasseurs et remonteurs, les faiseurs de secrets, les peintres et émailleurs du Val de Saint-Imier; Gameter, délégué des monteurs de boîtes de Bienne. »

Le Congrès, continuant ensuite ses délibérations, décida la création, sous le nom de *Schweizerischer Arbeiterbund* (Union ouvrière suisse), d'une organisation comprenant à la fois des Sections du *Grütli*, des Sections de l'Internationale, et des sociétés corporatives. La *Tagwacht* de Zürich, que rédigeait Greulich, fut déclarée l'organe officiel de la nouvelle Association, et le Comité central, composé en majorité de membres parlant allemand, fut placé pour la première année à Genève.

⁹ Note de James Guillaume. – Le Deutscher Arbeiterbildungsverein de Neuchâtel, bien que composé d'ouvriers allemands, avait subi l'influence du milieu, et avait donné mandat à son délégué de repousser la centralisation.